



Présentation brève et synthétique du budget 2022

Préambule

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise : « *une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* ».

La présente note répond à cette obligation ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Cadre général du budget primitif

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est un **acte de prévision** : le budget constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année. Mais c'est aussi un **acte d'autorisation** : le budget est l'acte juridique par lequel le maire est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal.

Le budget primitif répercute les prévisions de recettes et de dépenses votées par les conseillers municipaux pour une année en fonctionnement et en investissement. Le budget, une fois voté, permet au maire d'engager les dépenses dans la limite des sommes prévues, et de poursuivre le recouvrement des recettes attendues.

Procédure et calendrier

L'article L.1612-2 du code général des collectivités territoriales prévoit que le budget primitif doit être voté **avant le 15 avril** de chaque année, sauf si c'est une année d'élections municipales. La date limite est alors reportée au 30 avril de cette année.

La commune de Carnoux-en-Provence a voté son budget pour l'année 2022 lors de la **séance du conseil municipal du 7 avril 2022**.

Le budget est consultable sur le site internet de la mairie. Il peut également être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie, aux heures d'ouverture des bureaux.

Vue d'ensemble du budget primitif 2022

En section de fonctionnement :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre de diverses prestations fournies à la population (ex : cantine, centre de loisirs), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, etc.

FONCTIONNEMENT

	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
Crédits de fonctionnement votés au budget 2022	7 729 985,63 €	6 216 029,45 €
Résultat de fonctionnement reporté (002)	- €	1 513 956,18 €
Total de la section de fonctionnement	7 729 985,63 €	7 729 985,63 €

En section d'investissement :

La section d'investissement regroupe les dépenses et les recettes préparant l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

Les recettes d'investissement regroupent principalement les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets retenus (subventions principalement allouées par le Département).

*Commune de Carnoux-en-Provence – Présentation brève et synthétique
du budget primitif 2022*

Les dépenses d'investissement correspondent aux dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité : acquisitions de mobilier, matériel, informatique, véhicules, biens immobiliers, études, travaux.

INVESTISSEMENT

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Crédits d'investissement votés au budget 2022	4 395 260,74 €	5 696 809,16 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent	10 320 928,05 €	2 895 473,16 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001)	- €	6 123 906,47 €
Total de la section d'investissement	14 716 188,79 €	14 716 188,79 €